

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 février 2013

DCM N°13-02-05

**Objet : Attribution de subventions à diverses associations culturelles pour l'année 2013
– Complément de programmation.**

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Dans la continuité de la politique culturelle municipale de soutien et de développement à l'action associative, il est proposé de verser des subventions à diverses associations culturelles afin de contribuer à leur fonctionnement ou de leur permettre de mener à bien leur projet au cours de l'année 2013, pour un montant total de 146 100 € dont le détail figure à la motion jointe.

Les demandes adressées au titre de l'aide au fonctionnement et de l'aide au projet ont été analysées selon plusieurs critères à savoir le siège social sur la commune, l'activité et son impact sur le territoire, le dynamisme, la pertinence et la qualité des actions menées au regard de l'intérêt local.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER des subventions pour un montant total de 146 100 € aux associations suivantes :

Aides au fonctionnement

Musiques

- Musiques Volantes

52 000 €

Théâtre

- Compagnie Astrov	15 000 €
- Compagnie Déracinemoa	5 000 €
- Compagnie Pardès Rimonim	10 000 €
- EPRA - Salle Braun	30 000 €
- La Lucarne	8 000 €

Danse contemporaine

- PH7	17 000 €
-------	----------

Histoire – Patrimoine

- Lorraine Etats-Unis	500 €
-----------------------	-------

Aides au Projet

Théâtre

- Compagnie Coup de Théâtre (aide au projet <i>Les chevaux à la fenêtre</i> de M. Visniec à l'Espace BM Koltès en novembre)	1 000 €
---	---------

Arts plastiques et visuels

- Parcours d'artistes en Lorraine (aides au projet Circuit d'ateliers d'artistes ouverts les 23/24 mars et manifestation Arts en Stock place de la République le 25 mai)	7 600 €
---	---------

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle Commissions : des Affaires culturelles du 13 février 2013 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5
--

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz, Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération. Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE
